

MAIRIE DE GRENAY



Monsieur Christian CHAMPIRE
Maire de GRENAY

à

Madame Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

vendredi, le 7 novembre 2014.

Madame la Ministre,

Le dossier de Georges Ibrahim Abdallah vous le connaissez mieux que moi. Vous savez que lors de son arrestation le 30 octobre 1984, il lui est reproché un vrai – faux passeport algérien à lui le militant communiste libanais membre des FARL. Ce n'est que deux ans après qu'un pistolet ayant été utilisé pour les assassinats d'un attaché de l'ambassade des États-Unis et d'un attaché d'ambassade d'Israël revendiqués par les FARL est retrouvé dans un des logements où Georges Ibrahim Abdallah a séjourné, ce qui lui vaut une inculpation pour complicité d'assassinat.

L'avocat général avait demandé au nom du peuple français une condamnation à 10 ans de prison, mais la toute jeune cours antiterroriste, c'était la première fois qu'elle se réunissait, a condamné Georges Ibrahim Abdallah à la prison à perpétuité. Depuis 1999, il peut bénéficier d'une libération et depuis 2004 toutes ses demandes ont été refusées même le 5 novembre dernier alors que cela fait 30 ans qu'il est emprisonné.

Vous m'avez déjà répondu qu'il y avait l'indépendance de la justice, mais dans son jugement le tribunal explique qu'il ne peut répondre favorablement car Georges Ibrahim Abdallah ne fait pas l'objet d'un arrêté d'expulsion signé du ministre de l'Intérieur ! Preuve que les décisions de justice sont en lien avec celles de l'exécutif ou au moins de l'administratif.

Le 23 octobre dernier à l'Hôtel de Ville de Paris comme ensuite à l'Assemblée Nationale puis aujourd'hui à Grenay vous avez, avec des mots très forts, expliqué qu'il fallait que la France reconnaisse les erreurs de sa justice et réhabilite les mineurs de 1948 condamnés à l'époque pour grève illicite et atteinte à la sûreté de l'État. Vous ne dites pas aux mineurs condamnés que le temps a fait son œuvre et que la république doit savoir pardonner mais vous remettez en cause les décisions de justice car elles le méritent.

Le conseil municipal de Grenay en faisant de Georges Ibrahim Abdallah un citoyen d'honneur ne demande pas à ce qu'il soit réhabilité. Georges Ibrahim Abdallah a choisi de combattre pour la liberté du peuple palestinien et il ne renie ni son combat, ni ses motivations, ni son engagement, sa condamnation il l'assume. Le conseil municipal de Grenay souhaite simplement que la France après avoir puni sache se montrer clément et généreuse. La sanction est disproportionnée, 30 ans d'emprisonnement pour complicité d'assassinat cela ne se voit jamais. Les assassins de généraux, de PDG ou de policiers français ne font pas des peines aussi longues, surtout quand les motivations de leurs actes sont politiques.

Le président de la République, monsieur François Hollande, a demandé aux autorités israéliennes de libérer les prisonniers politiques palestiniens et en particulier Marwan Barghouti. Il serait bien que la France libère celui que beaucoup présente aujourd'hui comme le plus vieux prisonnier politique du monde.

L'an dernier, lors des obsèques de Nelson Mandela, le monde entier, à l'exception d'Israël, a salué la perte d'un grand dirigeant et du réconciliateur de son pays. Mais si Nelson Mandela n'avait pas été libéré, lui qui était condamné pour l'assassinat de représentants des forces publiques et pour terrorisme, l'Afrique du Sud n'aurait pas connu la réconciliation et la démocratisation de ses institutions. Et une fois libéré, Nelson Mandela n'a eu de cesse de rappeler que la liberté de la nation sud-africaine ne serait jamais complète tant que le peuple palestinien ne serait pas lui aussi libre.

MAIRIE de GRENAY - place Pasteur - 62160 GRENAY - www.grenay.fr

Mairie :	03 21 72 66 88	Services Techniques et Urbanisme :	03 21 29 95 45	Espace Culturel R. Coutteure :	03 21 45 69 50
Secrétariat du Maire :	03 21 72 66 96	Service Information :	03 21 45 69 81	Service Enfance et Loisirs :	03 21 72 03 04
Comptabilité :	03 21 72 66 80	E.P.N. Louvre-Lens école Rostand :	03 21 18 29 14	Service jeunesse :	03 21 45 69 99
C.C.A.S. :	03 21 29 09 95	Projet de Réussite Educative :	03 21 45 69 85	Médiathèque J.M. Lemort :	03 21 29 58 74
				Secrétariat du D.G.S. :	03 21 72 66 81

Georges Ibrahim Abdallah n'est pas Nelson Mandela mais en restant enfermé il reste le symbole de l'injustice faite à la cause palestinienne. Il est le symbole du deux poids, deux mesures de notre pays à l'égard des participants à ce conflit. Les autorités françaises n'ont jamais été en mesure d'arrêter un agent du Mossad ou de la CIA malgré les assassinats de militants de la cause palestinienne sur le territoire national. Cet été, en renvoyant dos-à-dos les massacres de l'armée israélienne et les ripostes des combattants palestiniens pour un bilan macabre de plus de 2 000 morts à Gaza contre une cinquantaine de militaires israéliens et une demi douzaine de civils, la France peut-elle prétendre avoir été un allié loyal d'Israël ? Un allié ou un ami qui ne vous dit jamais que vous vous trompez, que vos choix vous conduisent directement et pour longtemps à la ruine et à la désolation, est-il un vrai ami et un réel allié ?

Au moment où la Suède vient de reconnaître l'Etat de Palestine, devançant ainsi notre pays malgré nos engagements auprès du peuple palestinien.

Au moment où le Liban assume une charge très importante dans le conflit syrien en accueillant des dizaines de milliers de réfugiés et assure les autorités françaises de son unanimité pour le retour de Georges Ibrahim Abdallah. Notre pays peut-il continuer à desservir la cause de la justice, de l'humanisme et de la paix ?

Maintenir Georges Ibrahim Abdallah en prison s'est faire preuve d'injustice, or Madame la Garde des Sceaux, toute votre action au ministère, et en particulier votre prise de position courageuse et juste au sujet des mineurs de 1948 condamnés, montre que vous n'êtes pas la ministre de l'injustice. C'est pourquoi je suis persuadé que vous trouverez les mots pour convaincre le ministre de l'Intérieur, le Premier Ministre et le Président de la République de la nécessité absolue de signer l'arrêté d'expulsion permettant la libération de Georges Ibrahim Abdallah et le retour de la France dans le camp des partisans d'une paix juste et complète entre l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine.

Persuadé que vous saurez être cette militante de la Paix et de la Justice, je vous prie de bien vouloir agréer, **Madame la Ministre**, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement

le Maire,
Christiane CHAMPIRE



[Handwritten signature]